

# TRABEC FLASH

Bulletin d'information périodique n° 331 – 21/07/2025

*C'est l'été, restons vigilants !*

## Ce qu'il faut faire en cas de forte chaleur



N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs





### VAGUES DE CHALEUR, DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE



MOUILLER SON CORPS  
ET SE VENTILER



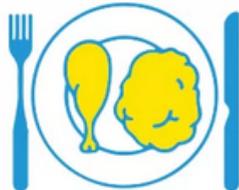
BOIRE  
RÉGULIÈREMENT  
DE L'EAU



MAINTENIR SA MAISON  
AU FRAIS : FERMER  
LES VOLETS LE JOUR



DONNER ET PRENDRE  
DES NOUVELLES  
DE SES PROCHES



MANGER EN QUANTITÉ  
SUFFISANTE



NE PAS BOIRE  
D'ALCOOL



ÉVITER LES EFFORTS  
PHYSIQUES

**EN CAS D'URGENCE,  
APPELEZ LE 15**

Un numéro d'information est disponible en cas d'épisode de forte chaleur et de canicule



[vigieau.gouv.fr](https://vigieau.gouv.fr)

S'informer sur les restrictions d'eau en période de sécheresse

## Alerte sécheresse

---

Notre Commune est en alerte sécheresse.

Pour suivre l'évolution de la situation et connaître les restrictions, vous pouvez consulter le site VigiEau directement sur <https://vigieau.gouv.fr/>



Communauté de Communes Terres Toulouises  
Rue du Mémorial du Génie - CS 40325 Ecrouves - 54 201 Toul cedex  
03 83 43 23 76 - [contact@terrestouloises.com](mailto:contact@terrestouloises.com)

## La collecte des encombrants sur appel : Reprise du service

---

Le service de collecte des encombrants sur appel reprend avec deux nouveaux prestataires jusqu'au 31 décembre 2025 ; ils sont en groupement solidaire. Il s'agit de **La Fabrique** et **d'ENVIE autonomie** qui sont des entreprises de l'économie sociale et solidaire, spécialisées dans le réemploi.

Le service évolue avec une collecte d'encombrants principalement sortis du domicile ; les matelas devront être ensachés par les demandeurs pour éviter tout risque de contamination par les punaises de lit (plusieurs cas relevés lors des précédentes collectes). Ces housses seront bientôt disponibles à la CC2T.

Les encombrants qui relèvent de cette collecte :

- **Déchets électriques et électroniques de grande taille** : appareils électro-ménagers, réfrigérateur, congélateur, cuisinière, four, four micro-ondes, aspirateur, téléviseur, écran, ordinateur, imprimante, cumulus.

Attention, les photocopieurs ne sont pas pris (ils doivent être repris par le fournisseur)

A savoir : lors de l'achat d'un appareil électrique ou électronique, le vendeur se doit de reprendre l'ancien

- **Mobilier en bois, métal et plastique** : table, chaises, étagères, meubles, meubles de jardin, fauteuil, canapé, matelas

A savoir : lors de l'achat d'un mobilier ou d'un matelas, le vendeur se doit de reprendre l'ancien

- **Matériel médical** : cannes, béquilles, fauteuil roulant, chaise - tabouret de bain, brancard - planche pour le bain, chaise percée, cadre WC, déambulateur, lève-personne, lit électrique, potence, table de lit, matériel de transfert.

Tout autre objet ou déchet ne sera pas pris.

Chaque adresse est collectée dans la limite de 2m<sup>3</sup> et pour des objets de 2m de long. Les bénéficiaires de ce service sont prioritairement les personnes âgées, à mobilité réduite et/ou ne disposant pas de véhicule ou n'ayant pas de véhicule adapté et résidant sur une des communes de la CC2T.

Prenez directement contact avec la CC2T au 03 83 43 23 76  
ou par mail à [dechets@terrestouloises.com](mailto:dechets@terrestouloises.com)



**Terres Toulouises** Communauté de Communes Terres Toulouises  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Rue du Mémorial du Génie - CS 40325 Ecrouves - 54 201 Toul cedex  
03 83 43 23 76 - [contact@terrestouloises.com](mailto:contact@terrestouloises.com)

## Suspension de la collecte des textiles

Le Relais suspend la collecte des textiles.

Depuis le 15 juillet, les bornes disposées sur le territoire de la CC2T sont filmées et une information est apposée dessus par les soins du Relais, qui est le gestionnaire des bornes et des flux de textiles collectés.

Cette suspension s'inscrit dans une démarche d'alerte afin de mobiliser les collectivités autour de leurs acteurs partenaires de la collecte, du tri et de la valorisation des textiles. En effet, il semble que l'EcoOrganisme Refashion fasse de la rétention financière sur les fonds collectés sur chaque vêtement vendu. L'argent n'est pas redistribué et manque cruellement aux opérateurs.

Sur notre région, plusieurs collectivités sont, comme la CC2T, impactées par cette décision.

La CC2T espère une sortie de crise prochaine mais n'a que peu d'emprise à son échelle. Elle mobilise ses moyens pour relayer cette problématique afin de trouver une issue à cette crise.

Nous vous tiendrons informés des avancées à ce sujet.

Retrouvez toutes nos infos sur notre site internet [www.villeylesec.fr](http://www.villeylesec.fr)